

VESOUL VOTRE VILLE

Edité par la section
du P.C.F. de Vesoul
avec la collaboration
de ses partenaires
et associés.

Novembre 2009

ÉDITORIAL : POLITIQUE DE LA VILLE

Le débat qui anime aujourd'hui les communes n'est pas tant celui des objectifs que celui des moyens.

L'État, en effet se désengage sans cesse, et ceci à tous les niveaux, au point aujourd'hui de faire supporter à l'ensemble des collectivités des charges de plus en plus lourdes : les besoins augmentent, les dotations diminuent.

Il y a longtemps déjà que le Maire-Ministre a compris que les années noires pour les finances des collectivités allaient arriver à grands pas. C'est pourquoi la ville de Vesoul a transféré une partie croissante de ses prérogatives à la CCAV, ainsi que les dépenses correspondantes. Curieuse conception de l'intercommunalité.

La solidarité, ça fonctionne dans les deux sens :

C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que la commune de Noidans (Vaivre devrait suivre) demande que la taxe foncière assise sur leurs communes revienne dans leur escarcelle, au grand dam du Maire-Ministre (par ailleurs beaucoup plus ministre que maire) et du Président de la CCAV, A. Chrétien, traitant au passage le maire de Noidans « *d'opportuniste, d'homme de mauvaise foi, devant ce manque de solidarité.* »

Mais on peut aisément faire le même reproche à Vesoul. À quel moment a-t-elle été solidaire des autres communes, quand elle « redonne la patate chaude » de la collecte et valorisation des ordures ménagères, le développement économique et Technologia, les demandes de subventions que donnait la ville de Vesoul et qui passent à la CCAV ?

Enfin, en 2010, le gouvernement dont fait partie M. Joyandet s'apprête à supprimer la taxe professionnelle, équivalent pour nous à 8,7 millions d'euros. Qui va payer la compensation ? Qui va être solidaire de qui ?

CCAV : jusqu'à quand le règne du parti unique ?

Dans ces débats importants pour tous, l'opposition municipale de Vesoul, soit 40% des électeurs, s'est toujours vue refuser la moindre place au sein de la CCAV (23 délégués de la ville de Vesoul à la CCAV, tous UMP). Nous demandons notre juste place au sein de cette instance, au nom de la plus simple expression de la démocratie fondée sur le débat contradictoire, d'autant qu'aujourd'hui le nombre de décisions prise par la CCAV va croissant, concernant de nombreux aspects de notre vie quotidienne. La démocratie n'est pas la pensée unique d'un groupe en rang derrière son chef !

F. Bernabé

Conseiller municipal PCF de Vesoul

FOYER AUBRY :

LA LUTTE COMMENCE À PORTER SES FRUITS

L'action, la mobilisation des salariés du FJT « Aubry », des usagers, des élus, notamment avec l'intervention de Frédéric Bernabé, conseiller municipal PCF de Vesoul, a permis, dans un premier temps, de mettre l'institution en redressement judiciaire et non en liquidation.

La démonstration faite par F. Bernabé en juillet et au dernier conseil municipal que la structure était viable - à condition de le vouloir - et surtout de diversifier les activités et réinvestir à nouveau pour étendre les moyens du foyer (en capacité d'accueil notamment). Aujourd'hui, nous sommes satisfaits et soulagés de voir qu'un nouvel administrateur désigné est à la recherche d'un repreneur pour pérenniser le fonctionnement du foyer .

On sait que des pistes sérieuses de reprise se font jour. F. Bernabé a déclaré : « *J'espère que la municipalité UMP ne « mettra pas les bâtons dans les roues » et n'exercera pas des pressions contraires à cette reprise.* »

La mobilisation et la vigilance restent plus que jamais d'actualité.



Le personnel du Foyer lors du débat organisé par F. Bernabé en juillet